

Communiqué de presse
Paris, le 05 mars 2019

Partenariat *Le Point* et Santéclair

En donnant accès à l'incontournable palmarès des hôpitaux du *Point*, Santéclair enrichit son offre de services auprès de ses 10 millions de bénéficiaires

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les assurés bénéficiaires des services de Santéclair peuvent accéder, via la nouvelle plateforme [MySantéclair](#), au palmarès des hôpitaux du *Point*, la référence dans le domaine hospitalier.

Réalisé par François Malye et Jérôme Vincent, journalistes au *Point*, ce classement *exclusif* des meilleurs établissements de santé français met 1400 établissements de santé au banc d'essai tous les ans.

Palmarès des hôpitaux du *Point* : une référence dans l'évaluation de la qualité des soins

Les enquêtes menées en toute indépendance chaque année depuis 22 ans par la rédaction du *Point*, bénéficient d'une reconnaissance unanime et s'appuient sur plusieurs critères. La dernière enquête, réalisée en 2018, a ainsi recueilli les réponses de 254 hôpitaux et 333 cliniques qui sont ensuite croisées avec différentes sources de données médico-économiques hospitalières dont celles du Programme médicalisé des systèmes d'information (PMSI), permettant d'analyser finement les actes pratiqués dans chaque établissement. C'est ce calcul expert, associant des données complémentaires de différentes natures, qui permet l'attribution d'une note objectivée afin d'identifier les établissements reconnus comme les plus performants dans de très nombreux domaines.

Plus de 80 domaines de soins couverts, de l'accouchement à l'hospitalisation psychiatrique en passant par la pédiatrie ou la cancérologie

Pratique et facile d'utilisation par tous les assurés, cet outil permet de comparer et de trouver le meilleur établissement hospitalier près de chez soi en fonction des spécialités. Pour cela, plus de 80 catégories sont proposées couvrant une très grande diversité des disciplines chirurgicales et médicales des plus courantes aux plus spécifiques.

Deux autres critères de choix apportés par Santéclair : coût de l'hospitalisation et éloignement géographique de l'établissement

Le paramètre de la qualité des soins est, par défaut, celui à priori retenu pour établir le classement des établissements correspondant à la recherche de l'utilisateur... mais il peut aussi bien choisir de prioriser l'un ou l'autre des deux autres paramètres, mis à sa disposition par Santéclair, que sont l'estimation du coût de l'hospitalisation et celle de la distance par rapport à l'établissement. En combinant ces différents critères, l'utilisateur sera orienté vers l'établissement hospitalier le plus approprié à sa situation personnelle en cas d'hospitalisation.

Un partenariat qui permet une utilisation concrète de l'information mise à disposition du public

L'intérêt du partenariat entre Le Point et Santéclair est d'allier leurs savoir-faire complémentaires afin de traiter la masse de données disponibles, mais souvent éparpillées et difficilement compréhensibles pour les non-experts, afin de la rendre pratique et utile aux assurés lorsqu'ils sont confrontés à la situation délicate de chercher à s'orienter vers le meilleur établissement hospitalier pour eux ou leurs proches.

À propos du Point et du Point.fr

Fondé en 1972, *Le Point* rassemble chaque mois 11,4 millions de lecteurs⁽¹⁾. Il est désormais l'hebdomadaire d'information le plus vendu en France avec une Diffusion France Payée (DFP) de **288 281** exemplaires⁽²⁾. Les supports numériques du *Point* sont des rendez-vous d'information en temps réel suivis par 7 106 000 millions d'internautes. *Le Point* est le journal de référence de 3,7 millions⁽³⁾ de lecteurs premium (Top cadres et Top revenus). Il organise trois événements annuels majeurs autour de l'innovation et des neurosciences : *Futurapolis*, *Futurapolis Santé* et *Neuroplanète*. *Le Point* publie également environ 20 hors-série par an ainsi que *Phébé*, la nouvelle veille d'idées internationale qui offre un panorama unique de la pensée mondiale.

Sources : (1) ACPM ONE Global V2 2018 / (2) ACPM-DSH-OJD 2018 / (3) ACPM ONE premium 2017

À propos de Santéclair

A la croisée entre les professionnels de santé et les organismes complémentaires d'assurance maladie, Santéclair innove depuis 2003 pour créer un véritable écosystème de services qui favorise le juste accès aux soins pour tous ses bénéficiaires en les orientant aux différentes étapes de leurs parcours de santé :

- aider à sélectionner les bons professionnels et établissements de santé,
- donner accès à des soins et des équipements de qualité au meilleur prix,
- conseiller et aider à faire des choix éclairés.

Traduit en chiffres, Santéclair comptabilise 55 complémentaires santé clientes ce qui lui permet de peser pour plus de 10 millions d'assurés bénéficiaires de ses services. Parmi leurs utilisateurs, ils sont 97 % à les recommander. Ce sont ainsi près de 2 millions de prises en charge qui ont été traitées par Santéclair en 2018 auprès de ses 7 600 professionnels de santé partenaires.

Contacts presse :

- *Le Point* : Valérie Escaudemaison : vescaudemaison@lepoint.fr - 01.44.10.10.59 – 06 63 79 77 57

- Santéclair : Marc Paris : contactpresse@santeclair.fr – 02 72 24 90 75 – 06 99 96 29 54